

## Nouveau cadre de remboursement de dispositifs médicaux à partir du 1er mars 2024:

Il s'agit de l'**irrigation transanale** et concerne les produits suivants :

Crit	CNK	Dénomination	Rem.	PP	BR	Actif	BIM
A	4362315	Peristeen Plus irrigation anale système complet sondes standards		115,54	115,54	0,00	0,00
A	4362323	Peristeen Plus irrigation anale système complet sondes courtes		115,54	115,54	0,00	0,00
A	4633806	Peristeen Plus irrigation anale système complet avec sonde rectale conique		115,54	115,54	0,00	0,00
A	4362349	Peristeen Plus set d'accessoires standard	M(*)	209,88	209,88	0,00	0,00
A	4362331	Peristeen Plus set d'accessoires courts	M(*)	209,88	209,88	0,00	0,00
A	4633814	Peristeen Plus set d'accessoires avec sonde rectale conique	M(*)	209,88	209,88	0,00	0,00
A	4362356	Peristeen Plus sondes standards		105,90	105,90	0,00	0,00
A	4362364	Peristeen Plus sondes courtes		105,90	105,90	0,00	0,00
A	4633822	Peristeen Plus sondes rectales coniques		158,90	158,90	0,00	0,00

(\*) Maximum 5, voir ci-dessous

### Modalités de remboursement :

La **première prescription doit être effectuée par un médecin spécialiste** en :

- gastro-entérologie
- chirurgie colorectale
- Neurologie
- Pédiatrie
- médecine physique et de réadaptation

Après une **première période de traitement d'une durée maximale de 3 mois**, le patient devra revoir le **médecin spécialiste** prescripteur du traitement pour recevoir une nouvelle prescription pour demander une **prolongation du remboursement pour une nouvelle période d'une durée maximale de 6 mois**. Ensuite, pour une nouvelle demande de remboursement d'une durée maximale de 6 mois, Peristeen Plus pourra être prescrit par tous les médecins (spécialistes ou généralistes).

### Le type et le nombre maximal de conditionnements (CNK) remboursables délivrés pour la première période de traitement d'une durée maximale de 3 mois sont les suivants :

- 1 x 1 boîte du set complet (CNK 4362315 ou 4362323 ou 4633806)
- (\*) 5 x 1 boîte du set contenant 1 réservoir d'eau et 15 sondes (CNK 4362349 ou 4362331 ou 4633814)
- 1 x 1 boîte du set contenant 10 sondes de type ballonnet (CNK 4362356 ou 4362364) OU 1 x 1 boîte du set contenant 15 sondes de type cône (CNK 4633822)

### Le type et le nombre maximal de conditionnements (CNK) remboursables délivrés par période de prolongation de traitement d'une durée maximale de 6 mois sont les suivants :

- 1 x 1 boîte du set complet (CNK 4362315 ou 4362323 ou 4633806)
- (\*) 5 x 1 boîte du set contenant 1 réservoir d'eau et 15 sondes (CNK 4362349 ou 4362331 ou 4633814)
- 1 x 1 boîte du set contenant 10 sondes de type ballonnet (CNK 4362356 ou 4362364) OU 1 x 1 boîte du set contenant 15 sondes de type cône (CNK 4633822)



## Office de tarification de l'UPHOC

[www.uphoc.com](http://www.uphoc.com)

### Groupe cible

Bénéficiaire remplissant les conditions suivantes :

- Troubles colorectaux démontrés sur base d'un agenda depuis plus de trois mois
- Résultat insuffisant (échec) des traitements médicaux
- Résultat insuffisant de la thérapie de rééducation pelvi-périnéale

Le traitement est remboursé pour des bénéficiaires avec une dysfonction intestinale d'origine :

- Neurologique et uniquement en cas de :
  - lésion médullaire
  - sclérose en plaque
  - Spina Bifida
- Non neurologique et uniquement en cas de :
  - Syndrome de Résection Antérieure Basse (« patients LARS »)Pour ces bénéficiaires , le dispositif médical ne pourra être prescrit qu'après une période minimale de 12 semaines après la chirurgie de résection.

---

*Source: service tarification APB 27/02/2024*